

ASSEMBLEE NATIONALE30 novembre 2005

PARCS NATIONAUX - (n° 2347)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 275

présenté par
M. Giran, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 14

Dans le 3° du IV de cet article, substituer au mot :

« septième »,

le mot :

« huitième ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rectification d'erreur matérielle.